



association vaudoise  
des parents d'élèves

comité cantonal apé-Vaud  
avenue de Rumine 2  
1005 Lausanne  
tél 021 341 90 77  
natel 078 689 63 63  
fax 021 341 90 79  
info@ape-vaud.ch  
www.ape-vaud.ch

# bulletin.

no 152 • décembre 2009

## Quel accueil parascolaire ?

Edito	1
Dossier	2-6
Bons plans	7
Agenda	8
Encart : les quarante ans de l'apé	

JAB 1000 Lausanne 1

## édito

### Enfin !

Harmoniser les horaires et créer des accueils parascolaires – facultatifs – pour en finir avec le casse-tête quotidien qu'est la journée de nos écoliers. Sans oublier bien sûr, un brin de coordination entre l'école, les familles et les communes. Voilà en substance ce qu'a demandé le peuple vaudois le 27 septembre dernier.

Dans la foulée, profitons-en pour en finir avec le morcellement des responsabilités et les « zones grises ». Comment puis-je raisonnablement être responsable de la sécurité de mon enfant de sept ans sur le chemin entre l'école et la cantine si je travaille à vingt kilomètres de là ? Le chantier du parascolaire est donc indissociable de la réforme scolaire en cours. Il s'agit d'assurer une cohérence dans la prise en charge des enfants, de façon complémentaire entre l'école, la famille et les structures d'accueil, en mettant le bien-être de l'enfant au centre de nos préoccupations.

Pour cela, une clarification de la notion d'accueil parascolaire s'impose. *Cantine, réfectoire, restaurant scolaire, classe tartine, UAPE, APEMS* sont autant d'expressions recouvrant des réalités variées en termes d'encadrement, de qualité et ... de coûts. Sans parler des *devoirs surveillés*, sorte de prise en charge hybride à mi-chemin entre l'école et la garderie. Définir les types d'accueil parascolaire, c'est permettre à la fois une meilleure compréhension du système par ses usagers et une plus grande efficacité dans sa gestion, au profit de nos enfants.

Enfin, puisque le parascolaire est appelé à se généraliser, nous devons nous interroger : de quoi ont besoin nos enfants ? D'une simple surveillance ou d'un projet éducatif ? Entre école et famille, quelle *mission* doit avoir l'accueil parascolaire ? Nous ne ferons par conséquent pas l'économie du débat sur la qualité et les coûts qu'elle engendre... Veillons, dans ce domaine-là aussi, à inscrire notre réflexion dans une perspective à long terme. C'est de l'avenir de notre société que nous parlons.

Barbara de Kerchove  
Présidente

## Accueil parascolaire : un chantier ambitieux

**D'ici une année, voire deux au grand maximum, histoire de traduire la volonté populaire dans les faits, toutes les communes vaudoises devront avoir trouvé des solutions pour garantir la prise en charge des enfants du matin au soir, pause de midi bien évidemment comprise. Etat des lieux.**

*Un dossier réalisé par Monique Stidel Noverraz*

Ainsi donc, le peuple vaudois a déposé dans les urnes le 27 septembre dernier un oui franc et massif. A la question « Acceptez-vous l'introduction de l'article 63a<sup>1</sup> dans la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (école à journée continue) », plus de 70% des votants a donné son accord (oui 70,81%, non 29,19%, taux de participation 45,31%). Un résultat qui confirme bel et bien une réelle demande de la part des parents qui restent, bien évidemment, l'éducateur principal de l'enfant. Cependant, la mise en œuvre de ce beau projet – il faudra probablement modifier l'actuelle Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) – ne sera, on s'en doute, pas simple. Le débat ? Il commence maintenant, avec deux enjeux principaux : les normes d'accueil et, sujet assez tabou, le financement.



### Normes d'accueil

Pour les parents qui ne le savent pas encore, les normes d'accueil voulues par la LAJE<sup>2</sup> et gérées par le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) sont destinées à garantir la qualité de l'accueil extra-familial. Toutefois, si le principe de la journée continue est fortement ancré dans les esprits (il est même prévu dans les grandes lignes par le concordat scolaire HarmoS, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août

dernier), son organisation sur le long terme suscite encore de nombreuses interrogations. Qui fait quoi ? Quelle est la formation minimale exigée pour les surveillants et quelle est l'animation suffisante pour les plus grands ? Quelles marges de manœuvre laisser aux communes ? Des cantines ? Certes ! Mais aussi une vraie pause et des transports scolaires pour les enfants qui souhaitent rentrer chez eux à midi ! Qui prend en charge les mômes à l'arrivée des bus ? Quelle place laisser au système D ? Comment abolir les disparités entre ville et campagne ? Afin de répondre à ces questions et à bien d'autres encore, mettre rapidement sur pied un cahier des charges digne de ce nom est essentiel.

### Incidences financières

Pour rappel, l'article 63a oblige les communes – avec l'aide de l'Etat, de partenaires privés et de la participation des parents au financement – à organiser un accueil parascolaire surveillé et, important, **facultatif** pour toute la durée de la scolarité obligatoire, soit de l'école enfantine à la fin de la neuvième année (et non plus seulement jusqu'à douze ans comme précédemment). Sympa, cette approche, mais qui paiera les dizaines de millions de francs qu'il faudra bien dénicher pour financer équitablement les nouvelles structures d'accueil ? Pour l'heure, si ce n'est le peuple qui, comme souvent, revendique moins d'impôts mais plus de prestations, personne n'a encore vraiment pris position. On peut toutefois affirmer, sans risquer de trop se tromper, que pour faire tourner l'accueil de jour à plein régime et de manière cadrée et axée sur la qualité, les communes, donc les contribuables, passeront à la caisse dans un premier temps. Et récupéreront ensuite puisque, c'est prouvé, l'accueil extra-familial, contribue à la croissance économique et à la santé des finances publiques notamment<sup>3</sup>.

### Une évolution de la société

Quand on sait que, à l'heure actuelle, 74,1 % des mères vivant en couple exercent une activité lucra-

tive (dont 13 % à temps complet<sup>4</sup>), l'enjeu est de taille. A nous, parents, politiques, enseignants, éducateurs de se mettre autour d'une table pour élaborer, en complément à la prise en charge par la famille et non, comme certaines mauvaises langues le prétendent, en remplacement de cette dernière, un projet construit, partagé et mûrement réfléchi, qui assure le bien-être de chaque enfant accueilli et non pas une chose faite à la va-vite, comme c'est encore trop souvent le cas en politique<sup>5</sup>. N'oublions quand même pas qu'offrir aux enfants un accueil de qualité, c'est contribuer à leur socialisation, à leur développement harmonieux et à leur intégration présente et future dans la société. Et c'est aussi, comme l'apé l'a dit et redit, réduire l'inégalité des chances, augmenter le niveau général de la formation, faire avancer l'égalité des genres et... investir dans la citoyenneté.

<sup>1</sup> Texte soumis au vote :

**Article 63a de la Constitution du canton de Vaud (nouveau) : Ecole à journée continue**

1. En collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire.
2. L'accueil peut être confié à des organismes privés.
3. Les conditions de l'accueil parascolaire sont fixées par les communes.
4. Les parents participent au financement de l'accueil parascolaire.

<sup>2</sup> [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

<sup>3</sup> Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertageseinrichtungen in der Region Bern, im Auftrag des Vereins Region Bern VRB, Büro BASS, 2007

<sup>4</sup> **Les familles en Suisse**, Rapport statistique 2008, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2008, p. 68.

<sup>5</sup> **L'accueil de jour** extra-familial et parascolaire en Suisse, un état des lieux de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, COFF, Berne, 2009.

## Cool ! On mange à l'Ilot

**Unité d'accueil pour la petite enfance à Oron-la-Ville, l'Ilot nous a accueillis pour le repas de midi. Visite d'un lieu sympa, où les enfants viennent jouer, manger, parler, lire et parfois même... s'ennuyer un soupçon, pour le plus grand bonheur des éducatrices.**



Pénétrer dans ce lieu, c'est d'abord s'arrêter sur une marelle. Puis découvrir toutes sortes de jeux de société, des livres, des bandes dessinées, du matériel de bricolage, un carré de verdure pour se ressourcer et voir le poisson magique qui grandit, grandit au point de ne plus pouvoir sortir de son bocal. C'est aussi, pour les enfants qui viennent là, un point d'attache, un point d'ancrage où ils peuvent parler de leurs soucis, de leurs préoccupations du moment, bref se laisser aller. Et c'est encore une belle manière de sociabiliser les mômes, de leur apprendre à partager, à devenir autonomes et responsables.

### Bonjour !

L'enfant, lorsqu'il débarque, vient serrer la main de Jacqueline et Myriam, les deux éducatrices présentes ce jour-là. Puis, en attendant l'heure du repas, chacun (ndlr : ils sont dix-sept aujourd'hui) vaque à ses occupations. Certains jouent, d'autres bouquinent, d'autres encore bricolent ou racontent ce qu'ils ont fait à l'école. Cela toujours sous l'œil attentif des deux responsables. A midi, lorsque tous les mômes inscrits sont arrivés, après un lavage des mains, on passe à table. Au menu, pajarsky de veau ou, si vous préférez, rôti hâché, farfalle, petits

pois/carottes et mousse aux fruits pour le dessert. Le contrat ? Chaque enfant se sert, prend un peu de tout et termine son assiette. Un deuxième service est même prévu pour celles et ceux qui auraient encore un petit creux. De l'eau, dans des pots très colorés, étanche la soif.

### Corvée de vaisselle

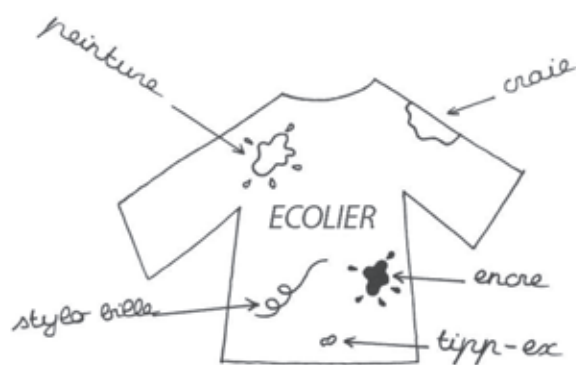
Chaque jour, deux élèves font la vaisselle (non, non, il n'y a pas de machine) avec une éducatrice. « Un bon moyen de causer avec les enfants et de les écouter. De leur montrer aussi qu'un repas et tout ce qui tourne autour ne se fait pas tout seul », dit Jacqueline Fraefel, responsable de l'Ilot. Puis, suivant le temps restant à disposition, une activité est prévue. Aujourd'hui, on travaille sur l'estime de soi et le bien-être. Tient d'ailleurs, l'estime de soi, c'est quoi exactement ? Tous se regardent, cherchent une réponse, se marrent et proposent : « C'est bien s'occuper de soi et des autres » ; « C'est affirmer son identité et son appartenance » ; « C'est oser vivre la différence » ; « C'est se faire confiance » ; « C'est reconnaître les valeurs de l'autre » ; « C'est partager



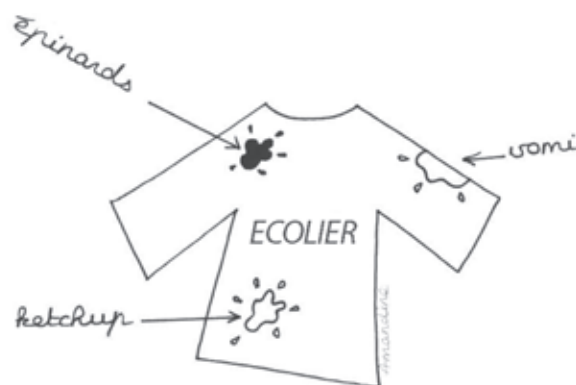
ses connaissances »... Un jeu, avec comme support des posters de Yakari, le petit Indien que tous les mêmes connaissent, terminera la séance.

### On se lave les dents

L'heure tourne. Les enfants se brossent les dents et se préparent à prendre les bus qui les amèneront aux abords de leurs écoles respectives. Reste aux deux éducatrices à se mettre à jour avec le travail bureaucratique avant d'accueillir, pour le goûter, les devoirs surveillés et d'autres activités, la vague des enfants de fin d'après-midi.



*Avant la journée continue*



*Après la journée continue*

#### Vite dit

#### L'Ilot, c'est

- une capacité d'accueil de vingt-quatre enfants tous les jours de la semaine de 06h30 à 18h30, sauf le mercredi
- cinq éducatrices (pas toutes à plein temps)
- une facture pour les parents en fonction des salaires
- pour vingt-quatre enfants de l'établissement scolaire jusqu'à douze ans, deux camps d'été sous tipis d'une semaine chacun dans le Val-de-Travers
- des mercredis après-midi (de 14h00 à 17h30), sur inscriptions, pour des activités diverses et payantes (réalisation d'une pinata, d'un calendrier de l'Avent, de bricelets ou de biscuits de Noël, de confitures, notamment)



association vaudoise  
des parents d'élèves

comité cantonal apé-Vaud  
avenue de Rumine 2  
1005 Lausanne  
tél 021 341 90 77  
natel 078 689 63 63  
fax 021 341 90 79  
info@ape-vaud.ch  
www.ape-vaud.ch

40 ans!  
1969-2009

## Quelles missions pour l'apé ?

Il n'y a pas si longtemps, un demi-siècle à peine, les parents étaient laissés à la porte de l'école et ne s'en offusquaient pas. L'institution scolaire était là pour transmettre un savoir, indépendant de l'éducation, qui se faisait en famille. Les modes de vie ayant considérablement évolué, réduire le corps professoral à un simple « transmetteur de savoir » serait loin de la réalité actuelle. Quant aux parents, face aux mutations sans précédents de notre société, ils ne peuvent tout simplement plus se référer aux comportements prescrits jadis. Comment être de bons parents aujourd'hui ? En permettant à nos enfants d'acquérir un maximum d'outils qui leur permettront de se débrouiller au mieux sur le chemin de la vie. C'est ainsi que, sans pour autant remettre en cause l'institution qu'est l'école, les parents ont petit à petit pris leur place dans le débat qui l'entoure, au sein de l'**apé** notamment.

Ce qui n'a pas changé, c'est la responsabilité que nous partageons, entre adultes, face à nos enfants ou à ceux qui nous sont confiés. Au fil du temps, le partenariat est donc devenu une nécessité pour sortir du débat stérile sur les responsabilités respectives des parents et des enseignants. Car, nous l'avons compris aujourd'hui, tout est profondément lié et relève d'un projet éducatif global. Comme le dit un proverbe africain : « Il faut tout un village pour élever un enfant ».

Pourtant, il y a probablement autant de modèles éducatifs qu'il y a de parents. Comment dès lors, pour une association comme la nôtre, représenter des intérêts aussi multiples et variés ? En mettant tout naturellement l'enfant au centre de nos préoccupations. Que ce soit au sujet de la procédure d'orientation, de la semaine de cinq jours, des effectifs dans les classes, de l'école inclusive, des notes ou des réformes scolaires, les maîtres mots au sein de l'**apé**-Vaud pendant ces quarante ans ont été : disponibilité, écoute, enthousiasme, pugnacité et bienveillance.

Il y a peu, afin d'être plus pertinente dans ses contributions mais aussi d'affirmer son identité associative, notre association s'est dotée d'une charte, fruit d'une passionnante réflexion sur les motivations qui nous unissent et véritable élément fédérateur entre nos membres. C'est écrit, l'**apé** s'engage dans une action citoyenne, constructive et respectueuse de chacun, pour une éducation qui permette, tout en restant exigeante, à chaque enfant de trouver sa place dans la société.

Aujourd'hui, notre association représente quasi 5'000 familles réparties dans quarante-trois groupes locaux et, lors de notre assemblée générale, nous soufflions fièrement nos quarante bougies. Autant d'années de réflexion, d'action et d'engagement sur les thèmes de l'école et de la parentalité, que nous vous invitons à redécouvrir dans les pages qui suivent et sur notre site Internet.

Et demain ? 2011 verra sans doute la mise en œuvre d'une nouvelle loi scolaire, harmonisée au niveau suisse, la généralisation de la journée continue et l'intégration dans l'école ordinaire des enfants porteurs de handicap, des dossiers sur lesquels notre engagement est énorme. Voilà qui met notre action en perspective : demain comme hier, nous continuerons à veiller à ce que l'école, en perpétuelle évolution, à l'image de la société qui l'entoure, conjugue à la fois *équité* et *efficacité*. Chaque enfant doit y avoir sa place, pouvoir y développer ses potentiels et y apprendre... à penser par lui-même !

Barbara de Kerchove  
Présidente

## 40 ans en quelques lignes

### Une présence dans tout le canton

Créée à Lausanne en 1969, l'**apé** voit rapidement naître des groupes affiliés, d'abord dans les régions urbaines, puis, dès les années 80, dans les régions rurales. D'une cinquantaine au début des années 90, leur nombre est redescendu entre 40 et 45 durant la dernière décennie.

Comme dans toute association reposant sur le bénévolat de ses membres, la vitalité des groupes fluctue, entre autres parce que, dans une vie de parents, la qualité de parents d'élèves est éphémère !

Chaque groupe local reconnaît les buts de l'association et soutient les activités communes (secrétariat général, comité cantonal, bulletin, etc.) par une contribution annuelle proportionnelle au nombre de ses membres. Ce n'est qu'en 2003, avec l'adoption de nouveaux statuts, qu'il est devenu possible d'adhérer au Comité cantonal comme membre individuel. Mode d'adhésion réservé aux parents d'élèves habitant une région où il n'y a pas de groupe **apé**.

Les groupes locaux organisent leurs activités et actions en fonction des attentes et des demandes de leurs membres ou des parents de la région. Souvent, c'est un nouveau défi qui est à l'origine de la création d'un groupe **apé** : améliorer les transports scolaires, la sécurité sur le trajet de l'école, répondre à un besoin de cantine, voire établir une meilleure communication avec la direction scolaire ou le corps enseignant, etc. Une fois organisé, un projet en amenant un autre, le groupe élargit peu à peu ses activités et son champ d'intérêts, soutenu par le Comité cantonal et alimenté par les expériences des autres groupes.

C'est au Comité cantonal que revient la responsabilité de porter la voix des parents d'élèves auprès des autorités cantonales, des professionnels de l'école, des syndicats d'enseignants, d'autres associations de parents, des médias, etc.

### Information et formation

Informers les parents d'élèves, faciliter leur compréhension du système scolaire vaudois afin de leur permettre de mieux accompagner leur enfant durant sa scolarité, c'est un objectif essentiel que s'est rapidement fixé l'**apé**. Avec plus de 150 numéros à ce jour, notre *Bulletin*, publié dès 1970, est le principal organe de diffusion de nos idées.

Mais les parents d'élèves ont aussi des demandes très concrètes, comme par exemple de comprendre les moyens d'enseignement utilisés par l'école. En effet, ces derniers sont adaptés aux nouvelles connaissances pédagogiques et évoluent régulièrement. Il devient de plus en plus rare qu'un enfant reçoive un enseignement fondé sur les mêmes outils que celui reçu par ses parents. Les groupes verts et jaunes ne disent rien à celles et ceux qui ont appris à repérer sujet, complément d'objet direct (COD) et complément d'objet indirect (COI) dans la phrase !

L'introduction des mathématiques modernes dès la première primaire, en 1973 et celle du français renouvelé en 1979, ont donc été accompagnées de soirées d'information sur ces nouveaux moyens d'enseignement, organisées par les groupes **apé**, avec le concours d'enseignant-e-s. Depuis lors, l'**apé** n'a cessé de suivre l'évolution des moyens d'enseignements et assure un précieux travail de transmission de ces informations. Ces soirées rencontrent toujours un grand succès et restent une activité spécifique des groupes **apé**.

Dans un autre domaine, pour répondre aux attentes de ses membres en matière de soutien à la parentalité, l'**apé** collabore aussi avec d'autres associations pour mettre sur pied des lieux d'échange et de dialogue : café contact, soirées à thèmes ou « Jardins des parents », par exemple.

### Une nouvelle organisation

2004 marque un tournant pour l'**apé**. La charge de travail pour répondre aux nombreuses sollicitations est considérable et le Comité cantonal manque de forces vives. Or, c'est le moment du débat sur le retour des notes, la consultation sur les Conseils d'établissement bref, de nombreux chantiers scolaires essentiels sur lesquels l'**apé** ne peut se permettre de rester silencieuse ou en retrait.

Pour soutenir le Comité cantonal, faciliter le repérage de nouvelles forces, toujours issues des groupes, et renforcer les contacts internes, un nouvel organe est mis en place, la CoRep, pour commission des représentant-e-s des groupes, convoquée huit à neuf fois par an.

A fin 2009, quarante-deux CoReps ont été tenues dans (presque) tout le canton, chaque fois organisées par un groupe local. Soit autant d'occasions de découvrir les moyens mis en œuvre pour faire avancer les causes qui tiennent au cœur des parents d'élèves mais aussi de prendre conscience des différences qui règnent dans les établissements scolaires du canton et ouvrir des questionnements sur l'égalité des chances souhaitée ainsi que les moyens de la réaliser.

Sans diminuer la charge de travail reposant sur les épaules de chaque membre actif, la CoRep a resserré les liens, permis de renouveler le Comité cantonal et de repourvoir plusieurs représentations et délégations.

Tous les dossiers essentiels y sont discutés, enrichissant ainsi l'argumentaire du Comité cantonal et lui faisant prendre conscience de la variété des situations vécues, ainsi que des attentes des parents d'élèves.

### Des actions pour faire changer l'école

Pour donner des impulsions aux changements de l'école, l'**apé** a notamment lancé l'initiative pour la semaine de cinq jours (1979), entrée en vigueur en 1982, une pétition en faveur de l'accélération de la réforme scolaire et de la mise

en place d'un système souple d'orientation (1977), plusieurs pétitions et actions sur les effectifs des classes (1991, 1999, 2000).

A côté de ces moyens d'action revendicatifs, l'**apé** a toujours privilégié la recherche d'un dialogue constructif, fondé sur la maîtrise des dossiers qui touchent les parents d'élèves comme par exemple l'entrée au collège (1971), la sélection en cinquième année (1987), les conseils d'école (2001), l'accueil parascolaire (2005), les vacances scolaires (2008). Pour étayer ces dossiers, le Comité cantonal s'appuie sur les groupes locaux qui peuvent se charger d'enquêtes sur le terrain.

### Une reconnaissance des autorités cantonales

L'**apé** n'a pas attendu longtemps avant d'être conviée par le Département dans nombre de commissions et groupes de travail chargés de suivre l'évolution de l'école ou de mettre en œuvre les réformes, totales ou partielles, qui ont jalonné la vie scolaire vaudoise depuis quarante ans :

- 1970 : deux sièges à la Commission consultative du Conseil de la réforme et de la planification scolaire.
- Début des années 70 : siège dans plusieurs commissions sur la question de l'entrée au collège.
- 1973 : deux membres au Comité directeur de la zone-pilote de Vevey.
- 1977 : Commission consultative de l'enseignement, un deuxième siège est accordé dès 2000.
- Dès 1997 : participation à neuf commissions de référence et neuf groupes de travail pour la mise en œuvre d'EVM.
- Dès 2004, participation aux groupes de travail de mise en œuvre de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons), des prestations PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) et au sujet de l'intégration des enfants porteurs de handicap dans l'école ordinaire.
- 2005 : participation à la rédaction de brochures d'information destinées aux parents et réflexion sur la forme de l'agenda de l'élève, à la Commission consultative pour l'orientation scolaire et professionnelle.
- 2006 : siège à la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.
- 2008-2009 : participation aux dix groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre d'HarmoS et le projet d'une nouvelle loi scolaire.

Ces engagements sont autant d'occasions de faire valoir les besoins et attentes spécifiques des parents d'élèves auprès de celles et ceux qui font l'école.

### Des parents partenaires de l'école

Revendications de la première heure, la place des parents au sein de l'Ecole, ainsi que leur accès à une information

adaptée, ont préoccupé l'**apé** tout au long de ses quarante années d'existence.

En 1972, l'**apé** obtient un premier succès avec l'obligation pour le corps enseignant d'organiser des séances d'information aux parents en début d'année scolaire.

Par contre, l'entretien annuel individuel, parents-enseignants, inscrit dans la loi en 2004, est possible, mais malheureusement pas obligatoire.

Au temps des commissions scolaires, l'**apé** milite pour que les parents d'élèves y trouvent leur place, sans grand succès, ce qui la pousse à réfléchir à une autre structure. Ainsi, en 1985, elle présente dans un rapport les contours des conseils des parents. Cette idée est reprise dans le projet d'EVM. Cet espoir d'une meilleure collaboration école-famille explique entre autres le soutien de l'**apé** à cette réforme en 1995.

Mais il faudra attendre 2006 pour que les conseils d'établissement remplacent les commissions scolaires dans la loi. Si la place des parents y est reconnue (grâce notamment à l'important travail fait par l'**apé**), il reste du chemin à parcourir avant de faire comprendre le véritable rôle de ces plateformes d'échange aux différents partenaires qui les composent.

### 40 ans... et après ?

Puisque la collaboration ne se décrète pas, c'est à sa construction que nous œuvrons... et continuerons à œuvrer avec conviction. Au-delà de la recherche d'informations, on l'a vu, c'est la volonté de partenariat avec l'Ecole qui a guidé les membres qui se sont succédé-e-s au Comité cantonal depuis quarante ans. Avec un succès tangible dans de nombreux domaines : les relations avec le Département et les professionnels de l'Ecole, les syndicats, etc. Bien sûr, dans certaines communes ou établissements scolaires, le pari n'est pas gagné. La qualité de cette collaboration est variable et la route semble encore longue avant qu'elle ne devienne une évidence pour chacun.

Dans ce contexte, l'**apé** garde toute sa raison d'être, sachant que les résultats sont rarement immédiats et que l'engagement de ses membres bénéficiera peut-être davantage à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants...

*Un dossier réalisé par Catherine Guanzini*

## Figures d'hier et d'aujourd'hui

Parce que la force d'une association repose avant tout sur le dynamisme de ses membres, nous avons demandé à quatre personnes qui sont ou ont été des figures de l'apé ce qu'elles ont gardé de ces années d'engagement. Témoignages.



**Laurence Martin, 64 ans ans, mariée, trois fils, enseignante de hatha yoga, présidente de novembre 1990 à décembre 1996.**

« Durant les dix neuf ans où j'y ai été active, au niveau local puis cantonal, l'apé a été pour moi une école de vie incomparable. Cette « carrière associative », axée d'abord sur des activités locales *au ras des pâquerettes*, a culminé dans une victoire politique cantonale (le OUI à EVM) et la participation de « vie associative » à la Constituante vaudoise.

Rien ne sera jamais parfait, mais ce chemin de complicité parcouru avec des parents et enseignants pleins d'idéal pour leurs enfants et leurs élèves, m'a laissé des souvenirs lumineux. Je rêve que l'école de demain ne se détourne pas de la voie de l'idéal... »



**Michèle Laird, 58 ans, mariée, trois enfants, journaliste lifestyle, présidente de 1999 à début 2001.**

« Je ne savais pas, en rejoignant l'apé, que cette communauté de parents engagés allait jouer un si grand rôle dans ma vie. J'y ai découvert l'optimisme, la solidarité et un militantisme intelligent au service de l'avenir de nos enfants.

Que reste-t-il de mes sept années d'engagement intense ? La conviction que d'être fermes mais constructifs, de montrer les dents tout en tendant la main, obtient des résultats. La force de l'apé vient de sa capacité à vivre avec son temps, d'accompagner le changement pour ne pas le subir. Je vous dis merci et bravo ! »



**Christiane Lavanchy, 54 ans, mariée, trois enfants, assistante médicale de formation, aujourd'hui veilleuse, présidente de 2001 à 2002.**

« Lasse d'une collaboration difficile avec le directeur de l'établissement scolaire de ma région, je me suis tournée vers le Comité cantonal que j'ai perçu comme énergique, compétent et constructif. L'apé semblait un moyen efficace de porter la voix des parents auprès de l'institution scolaire.

Au travers des nombreux dossiers traités, l'apé a vraiment joué ce rôle de canal de communication allant tantôt des parents à l'école et tantôt de l'école aux parents. Respectueuse de ses interlocuteurs, tout en sachant rester ferme et critique, l'apé est maintenant un interlocuteur reconnu que je souhaite voir soutenu dans son rôle de partenaire. »



**Sylvie Pittet Blanchette, 43 ans, mariée, deux enfants, éducatrice spécialisée de formation. A rejoint le Comité cantonal dès 2001 et occupe le poste de secrétaire générale de l'apé-Vaud depuis 2005.**

C'est avant tout la richesse des rencontres quotidiennes avec les parents, mais aussi avec tous les partenaires de l'école, qui me donne

aujourd'hui encore l'envie de continuer ce qui peut s'apparenter à un sacerdoce. La recherche continue d'un équilibre entre l'héritage de l'immense travail effectué depuis quarante ans par tant de bénévoles, le respect des attentes et des besoins des parents actuels et la vision d'une école où chaque enfant est reconnu dans ses potentiels est pour moi un challenge perpétuel. Je souhaite que l'apé trouve les renforts nécessaires pour poursuivre sa tâche et que la construction d'une véritable collaboration école-famille continue d'être le moteur principal de l'engagement et la reconnaissance de nombreux parents dans l'avenir.

### Le comité cantonal actuel (en place depuis 2008) :

**Barbara de Kerchove,**  
présidente, trois enfants, St-Légier



**Catherine Guanzini,**  
deux enfants, Boulens



**Michel Roch,**  
deux enfants, Préverenges



**Karla Meyer,**  
deux enfants, Chavannes-de-Bogis



**Christian Bernasconi,**  
trésorier, trois enfants, Yverne



Ainsi que Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens

## L'horaire continu ? Oui mais...

Trois femmes et un homme, tous parents et professionnellement engagés, nous disent ce qu'ils pensent de l'accueil parascolaire.

**Géraldine**, la quantaine, deux enfants de 8 et 10 ans, profession libérale, travaille à mi-temps

Bien sûr que j'ai voté oui le 27 septembre dernier même si, personnellement, j'ai la chance d'avoir des parents et beaux-parents très présents pour prendre en charge mes deux garçons les jours où je suis loin de la maison. Par souci d'égalité, d'équité et de solidarité ! L'allitération des trois K (ndlr Kinder, Küche, Kirche), n'en déplaît à celles et ceux qui souhaitent encore que les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants et du ménage, n'a vraiment plus sa place dans le monde actuel. Vivre avec son temps me semble primordial. En ce sens, le résultat, magnifique, de la votation me paraît une avancée majeure pour les familles, les enfants, les femmes et, ne l'oublions quand même pas, l'économie.

**Sarah**, la cinquantaine, une fille de 18 ans, un job à plein temps très prenant

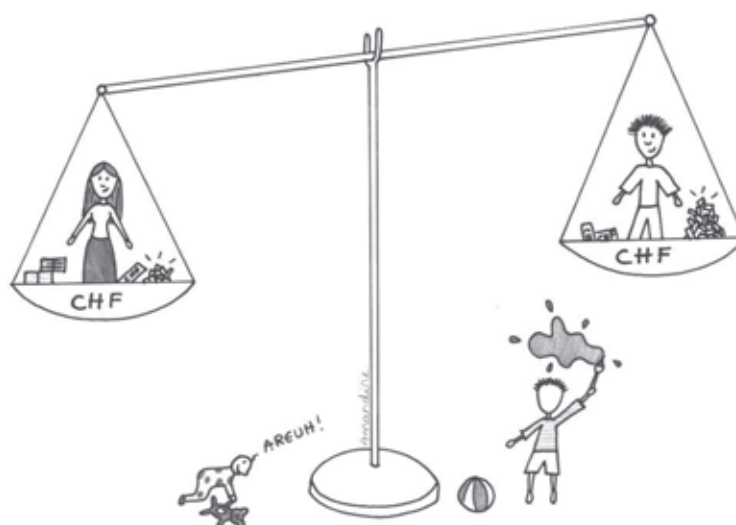
Même si je ne suis plus concrètement concernée par cette problématique, ma fille étant autonome, j'ai mis un grand OUI dans les urnes le 27 septembre. Parce que je ne souhaite à personne ce que j'ai vécu (je voyage beaucoup et mes horaires sont très lourds) : crèches, garderies, mamans de jour, voisines, Croix-Rouge en cas de maladie, jeune fille au pair, clé autour du cou... j'ai tout essayé, tout utilisé. Avec des hauts et des bas et toujours un intense sentiment de culpabilité. Heureusement, aujourd'hui, ma fille va bien. Elle poursuit ses études sans problèmes, est autonome, sociable et très vive dans les discussions qu'elles soient politiques, culturelles ou autres. Elle ose affirmer et défendre ses opinions, se sent interpellée par les grands débats et fait preuve d'un bel esprit d'ouverture. Alors, quand certains me disent qu'un enfant, pour être bien dans sa peau, doit être élevé avant tout par ses parents, ça me fait doucement rigoler. J'ai envie de leur dire que mettre son enfant à la crèche, ce n'est pas être démissionnaire, que le laisser prendre son repas de midi à la cantine, ce n'est pas le punir, bien au contraire, et que lui permettre de participer, après l'école, aux devoirs surveillés, ce n'est tout de même pas le mettre au cachot.

**Nicole**, 38 ans, trois enfants, géographe, travaille à temps partiel

Avoir des enfants sans même devoir changer sa vie, pouvoir continuer à travailler et poursuivre ses activités extra-professionnelles sans devoir s'adapter à la vie familiale : merci l'accueil parascolaire ! Non, les parents ne « démissionnent » pas de leur rôle d'éducateur : ils ne doivent même plus s'engager, d'autres le font à leur place ! Je caricature, pourtant avoir un enfant, ça change la vie, il faut en (re)prendre conscience. S'il vous plaît : soyons prêts à changer de vie ! Et ne détruisons pas ce qui existe : la vie familiale, le tissu social, la solidarité et l'entraide. Car les principaux bénéficiaires d'un accueil parascolaire, ce ne sont ni les enfants, ni les parents, mais les entreprises. Par contre, c'est à nous de payer... Ne sommes-nous pas en train de subventionner les entreprises ? On est en droit de se demander si ces dernières ne pourraient pas être davantage sollicitées qu'elles ne le sont aujourd'hui. L'accueil parascolaire, il le faut, mais revoyons également la politique familiale et économique.

**Pierre**, la cinquantaine, trois filles, patron d'une petite PME

D'entrée de jeu, il dit qu'il a déposé, très sereinement, un bulletin blanc dans l'urne le 27 septembre dernier. Pourquoi ? Parce que l'accueil parascolaire tel qu'il est envisagé dans le futur ne lui convient pas. A force de tout vouloir cadrer, de légiférer sur tout, on perd une grande partie de sa liberté. Et puis aussi parce que cet accueil va, à son avis, coûter cher, très cher. D'ailleurs, à ce propos, personne n'a avancé de chiffres, tout au plus des suppositions. Or, en tant que patron ayant la tête sur les épaules, voter pour un projet aussi flou, aux zones d'ombre aussi importantes, non merci, ce n'est pas le genre de la maison ! Parfois, aller trop vite en besogne n'est pas payant. N'aurait-il pas mieux valu attendre encore un peu, réfléchir, se poser les bonnes questions avant de soumettre cet objet au vote populaire. C'est la question que Pierre se pose.



## Comment l'apé voit-elle, concrètement, l'accueil parascolaire et quelles sont ses attentes ?

Réponses de sa présidente, Barbara de Kerchove.

### 1. Définition

Pour l'**apé**, dont l'engagement à ce propos a toujours été une priorité, il s'agit idéalement d'une prise en charge structurée, adaptée et de qualité des enfants, en dehors des temps d'école et des moments familiaux, proposée à tous les parents qui le souhaitent pendant toute la scolarité obligatoire (soit de quatre à quinze ans). Concrètement, cette prise en charge comprend l'accueil le matin (avant l'école), à midi (que les repas ou collations soient apportés par l'enfant ou fournis par la structure) et après l'école pour les devoirs surveillés, l'accompagnement des jeunes enfants sur les trajets entre l'école et la structure et, éventuellement, les activités sportives, récréatives ou culturelles dans la mesure où elles sont proposées dans ce contexte. Cet accueil doit bien évidemment être accessible financièrement à toutes les familles qui souhaitent en bénéficier.

### 2. Attentes

Dans l'accueil parascolaire, le cadre, les devoirs et responsabilités de chacun (parent, enfant, éducateur) sont clairement définis. La prise en charge, adaptée à l'âge et au degré d'autonomie des enfants, est de qualité, tant sur le plan de l'encadrement que sur celui du relationnel. Cette prise en charge doit se fonder sur un **projet socio-éducatif partagé**, contribuant à l'apprentissage de l'autonomie des enfants.

En résumé, les structures parascolaires devraient donc à la fois offrir aux enfants un cadre souple permettant des expériences sociales, éducatives et récréatives, tout en donnant aux parents la possibilité d'exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants.

### 3. Conclusion

Parents, enseignants et éducateurs ont une mission éducative commune. Si le rôle des parents est essentiel, il est indéniable que c'est aussi à l'école et dans les infrastructures parascolaires que nos enfants font leurs premiers apprentissages de la vie en société. Ils apprennent l'autonomie, commencent à s'intéresser à autrui, à écouter d'autres opinions et à se faire la leur. Bref, ils forment leur esprit critique et développent ainsi leur sens des responsabilités. Nous proposons de généraliser un concept de l'accueil parascolaire simple, complet et cohérent car nous sommes convaincus que le bien-être de nos enfants dépend d'une prise en charge concertée et harmonieuse par tous les adultes qui les entourent.



## Cadeaux malins

**Un livre, deux expos, une pièce de théâtre, une charte (celle de l'apé à lire et relire). Cette année, les vacances de Noël vont être lumineuses, studieuses et... délicieusement culturelles.**

### La grève des moutons

Des moutons révolutionnaires, vous n'y pensez pas quand même ?! Eh bien si et ils ont triplement raison de ruer dans les brancards. La cause de la rébellion ? La tonte en hiver qui les soumet au froid. Sous le regard critique des animaux de la ferme, ils organisent un défilé avec banderoles et tout le tralala. Même les chiens de berger, gardiens de l'ordre, n'y pourront rien. Heureusement, Rosalie la grosse poule, trouvera une issue pacifique au conflit. Un album à l'humour décapant et bourré de bon sens.

Jean-François Dumont, Flammarion, Fr. 24.50

### Les chevaliers Jedi ont-ils un bouton sur le nez ?

Restée seule avec sa baby-sitter complètement nunuche, Kiral s'enferme dans sa chambre. Sur les murs, elle dessine un ver de terre qui soudain s'anime et l'emmène ailleurs. Commence alors, pour cette Alice des temps modernes, un voyage initiatique et délirant. Au final, la gamine apprivoisera le monde des adultes jusqu'à y trouver sa place, unique et bien à elle. Une pièce de théâtre à voir absolument.

[www.lepetittheatre.ch](http://www.lepetittheatre.ch), jusqu'au 31 décembre 2009, tout public dès 7 ans.

### Oh my God

Quand trois musées cantonaux (botanique, géologie et zoologie) se réunissent pour une expo en deux parties sur Darwin et l'évolution, l'une permanente en accès libre dans l'Atrium et l'autre temporaire (jusqu'au 25 septembre 2010) dans le musée de zoologie, totalement transformé pour l'occasion, cela donne quelque chose de génial. Un conseil ? Courez-y, vous ne le regretterez pas !

[www.oh-my-god.ch](http://www.oh-my-god.ch)

### L'atelier de Catherine Louis

Quoi, vous ne connaissez pas Catherine ? Pas de souci, *Histoires d'images* est faite pour vous. Pas une rétrospective de l'œuvre de l'artiste, non, mais l'envie d'introduire le visiteur dans son atelier, dans sa pratique d'illustratrice, dans son parcours personnel de créatrice en lien constant avec des auteurs, des éditeurs, des musiciens, des conteurs ou encore des comédiens.

Vallée de la Jeunesse, entrée par l'Espace des Inventions, jusqu'au 24 janvier 2010.

Mercredi 13 janvier 2010, de 19h30 à 21h00, visite commentée par l'artiste suivie d'une conférence sur le travail autour du livre (tout public dès 12 ans).

exigence

dialogue

partenariat

engagement

*Vous avez été nombreux à participer aux réflexions qui nous ont permis de clarifier la mission et les valeurs de l'apé. Pour célébrer nos quarante ans, voici un exemplaire de notre charte, à détacher et à conserver soigneusement. Vous pouvez, bien sûr, en demander davantage au Comité cantonal.*

action citoyenne

équité

respect

communication

### Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- mercredi 20 janvier 2010, Rolle (Consultation sur Avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire)
- lundi 22 février 2010, Genolier. La CoRep pourrait être remplacée par une assemblée générale extraordinaire à la même date et au même lieu, selon décision de la CoRep du 20 janvier.
- mardi 23 mars 2010, Yverdon (Vie des groupes)

**Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !**

#### Blonay-St. Léger

- Jusqu'à fin avril 2010, le lundi ou le mercredi, **cours** Apprendre en gérant son stress. Pour les enfants de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup>.
- Dès le mois de janvier 2010, le jeudi de 17h00 à 18h00, **cours d'autodéfense** pour les jeunes filles de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>, Ancien Stand de Blonay.

Infos: Nathalie Piccard, portable 079 359 88 80

#### Corsier-Corseaux-Chardonne-Jongny

Mardi 19 janvier 2010, 20h15 à Corseaux, salle de la Châtonneyre, **table ronde** sur « Le rôle des parents et citoyens face aux incivilités des jeunes, que faire au niveau de la prévention ». Présents à cette manifestation, M. Olivier Maulini, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, ainsi que M. Pierre Glardon, théologien et psychopédagogue.

Entrée libre, collecte à la sortie.

#### Epalinges

Mercredi 3 mars 2010, 19h45, à Bois-Murat, **assemblée générale**, suivie à 20h30, d'une **conférence** suivie d'un **débat** public sur l'accord intercantonal HarmoS et la future loi scolaire, avec Cilette Cretton, directrice du projet HarmoS au Département de l'instruction publique et des cultes.

#### Genolier et environs (ESGE)

Mercredis 16 décembre 2009, 20 janvier, 24 février et 24 mars 2010, de 20h00 à 22h00, salle du complexe scolaire le Gossan, à Genolier, **Jardin des parents** ouvert à tous.

#### Lausanne

- Nouvelle adresse : **apé**, groupe de Lausanne, case postale 111, 1000 Lausanne 22 Bergières.
- Pour celles et ceux qui souhaitent consulter la page sur les conseils d'établissements scolaires, rdv sur le site [www.ape-vaud.ch/lausanne](http://www.ape-vaud.ch/lausanne).

#### Le Mont et environs

- Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 20h00, au café du Relais du Grand-Mont, **rendez-vous avec le Comité de l'apé**. En toute convivialité, nous vous proposons un lieu d'échanges, d'informations et de conseils autour de l'aventure scolaire des enfants.
- Jeudi 22 avril 2010, 19h00, collège de la Combe, Cugy, **assemblée générale**. Dès 20h30, **conférence surprise**. Infos au 021 731 21 78 ou 079 715 91 33 ou [auberson@sunrise.ch](mailto:auberson@sunrise.ch)
- Printemps 2010, **l'EPFL interactive**. Présentation ludique et gratuite pour les enfants de 10 à 13 ans et leurs parents. L'occasion pour chaque enfant de découvrir les domaines scientifiques et techniques ainsi que leurs perspectives professionnelles !  
Infos au 079 403 62 51

**Vous avez déménagé ou en avez l'intention.  
Faites-le nous savoir, pour que nous puissions  
vous informer de l'existence du  
groupe apé le plus proche.**

Vous souhaitez soutenir les actions de l'apé-Vaud ?  
Vos dons sont les bienvenus au CCP 10-7668-1. Merci !

#### Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

N° de Tél: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)  
ou mieux: inscrivez-vous par <http://www.ape-vaud.ch/inscription>

#### Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

<b>Délai de rédaction</b>	8 février 2010 (parution semaine du 15 au 19 février 2010)
<b>Adresse rédaction</b>	Monique Stidel Noverraz, <a href="mailto:redaction@ape-vaud.ch">redaction@ape-vaud.ch</a>
<b>Bulletin réalisé par</b>	Barbara de Kerchove, Denis de Meuron, Nicole Niederhauser, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth et Monique Stidel Noverraz (journaliste RP)
<b>Illustrations</b>	Amandine
<b>Mise en page</b>	Paperforms, Villars-Sainte-Croix
<b>Etiquetage et routage</b>	La Morgette

**Tirage à 6'000 exemplaires**